

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES POUR L'ANNÉE 2023

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} novembre 2022, le conseil d'arrondissement a adopté une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023, tel qu'il suit :

Dates	Heure	Lieux
Mardi, le 7 février	19 h	Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est
Mardi, le 14 mars	19 h	Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis
Mardi, le 4 avril	19 h	Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est
Mardi, le 2 mai	19 h	Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis
Mardi, le 6 juin	19 h	Belvédère de Pointe-aux-Trembles Site extérieur de la Maison du Citoyen, 12090, rue Notre-Dame Est En cas de pluie, à l'intérieur : Maison du citoyen
Mardi, le 4 juillet	19 h	Parc Dollard-Morin Angle du boul. Maurice-Duplessis et de la rue la Valinière et adjacent au Centre récréatif RDP En cas de pluie, à l'intérieur : Centre récréatif RDP
Mardi, le 5 septembre	19 h	Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est
Mardi, le 3 octobre	19 h	Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis
Mardi, le 7 novembre	19 h	Maison du citoyen 12090, rue Notre-Dame Est
Mardi, le 5 décembre	19 h	Centre récréatif RDP 7650, boul. Maurice-Duplessis

Le conseil d'arrondissement fait relâche les mois de janvier et août.

Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 18 h 20 et 18 h 50 afin de s'inscrire au registre de la période de question ou en remplissant le formulaire en ligne, disponible le jeudi avant la séance jusqu'à 16 h le jour de la séance. Les questions reçues seront répondues en début de séance par la mairesse de l'arrondissement.

Fait à Montréal, le 8 novembre 2022

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj, notaire

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles